

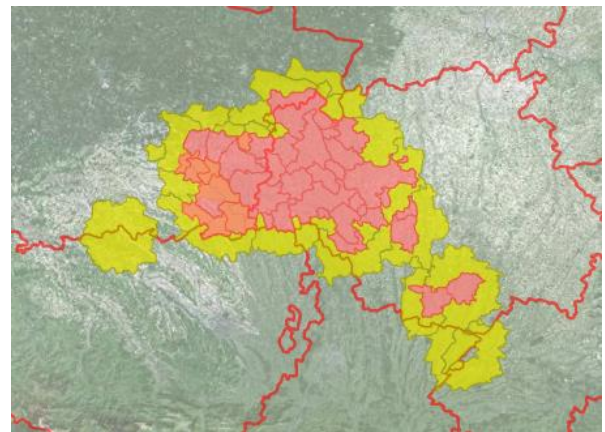
## Bulletin d'information de l'O.V.S. section avicole

1. L'absence de foyers déclarés en élevage depuis le début juin sur le territoire national
2. Mais ..la menace avifaune subsiste car la contamination persiste.
3. La vaccination : les vaccins et le protocole d'utilisation et de surveillance
4. L'influenza circule sur l'ensemble du globe, le Brésil déclare des cas sur l'avifaune sauvage

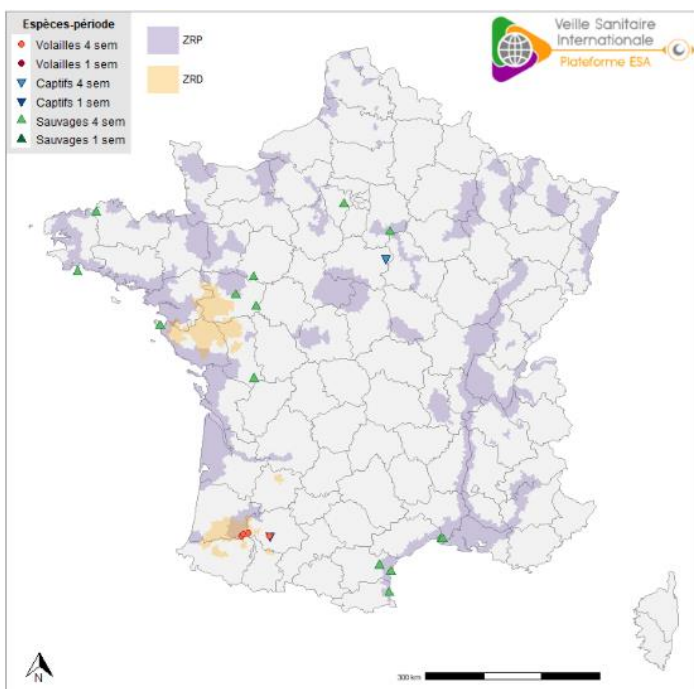
### 1. L'absence de nouveaux foyers sur le territoire (source site Cartogip)

Les seules zones réglementées IAHP se trouvent aujourd'hui le sud-ouest dans lequel **le dernier foyer date du 1<sup>er</sup> juin** en élevage et le **12 juin** dans une basse-cour du Gers.

CARTE des zones du sud-ouest actuellement réglementées



(source : site Cartogip 30 juin 2023)



**Attention le virus est toujours présent dans l'avifaune sauvage (▲)**

De nombreux cas sur le mois de juin dans l'avifaune sauvage dans plusieurs régions françaises, **cf précisions sur la situation en Bretagne page suivante**.

Les précautions et l'application de mesures de biosécurité restent indispensables, ainsi que la surveillance des critères d'alerte : [La veille sanitaire quotidienne des signes de la maladie](#) et notamment du suivi de la mortalité,

## L'évolution en France.

Source des données : BHSVI du 27/06/2023

Types d'oiseaux	Nombre de foyers au <b>27/06/2023</b> (chiffres antérieurs,01/06/2023)
<b>Elevages</b>	<b>400</b> (399)
Faune captive	91 (89)
Avifaune Sauvage	<b>517</b> (465)

Très peu d'évolution du nombre de cas dans les élevages et la faune captive, mais **+ 10 %** sur les cas détectés en avifaune

**ATTENTION**, en Bretagne, découverte d'oiseaux marins positifs au virus IAHP (source : OFB réunion du CROPSAV du 23 juin 2023)

- **L'île aux moutons (an nord des GLENANS) abrite 3 espèces de sternes (Caugek , de Dougall et Pierregarin )**, une épidémie d'IAHP semble en cours car confirmée par des résultats positifs IAHP sur sterne Caugek ,le **5/06/23** ( 7 sternes mortes ) comme en méditerranée

**Des goélands et gravelots morts sont aussi en cours d'analyse.**



### - **Plage de PLESTIN les Grèves dans les Côtes d'Armor**

Un goéland retrouvé mort a été déclaré H5N1 positif le 16 juin sur le rivage de la commune de Plestin - Les-Grèves est classée en ZRP.

Adaptation du dispositif de Zone de contrôle temporaire (Z.C.T.), car l'oiseau est tombé en mer et a été probablement ramené par les courants , et en raison du faible nombre élevages dans la zone .les services du Ministère de l'agriculture ( DGAL) ont validé l'absence de prise de ZCT

**Ancienne zone réglementée de ST CONNAN** : les APDI sont levés

Tous les ND2 (2<sup>ème</sup> nettoyage et désinfection des foyers) ont été validés depuis le 22 juin. Les APDI ( Arrêtés Préfectoraux de Déclaration d'Infection) de tous les élevages sont donc levés et sont suivis par des arrêtés de repeuplement et de surveillance

## En Europe

Source : BHVSI-SA du 27/06/2023

34 pays ont détecté la présence du virus IAHP H5N1 sur leur territoire (depuis le 01/08/2022).

Si le nombre de foyers en élevage reste limité, le risque avifaune sauvage reste important en Europe

Les détections du mois dernier sont très importantes sur la faune sauvage (en vert sur cette carte)

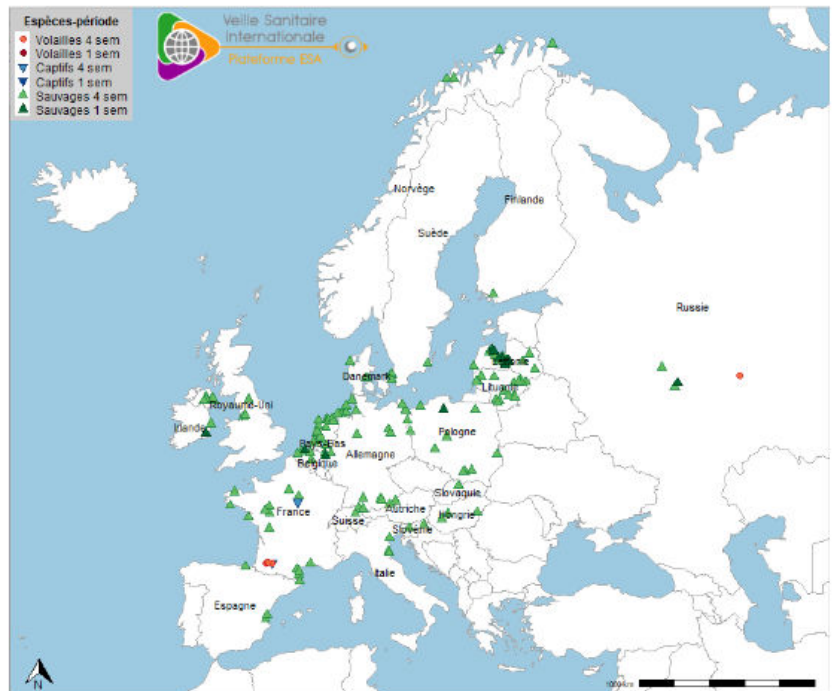


Figure 1. Localisation des cas ou foyers en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles d'IAHP H5 en Europe ayant débuté dans le mois et la semaine précédant le 25/06/2023 inclus (source : Commission européenne ADIS le 26/06/2023, WAHIS-OMSA le 23/06/2022).

## 2. les données faune sauvage 2022 (Source : Office Français de la Biodiversité)

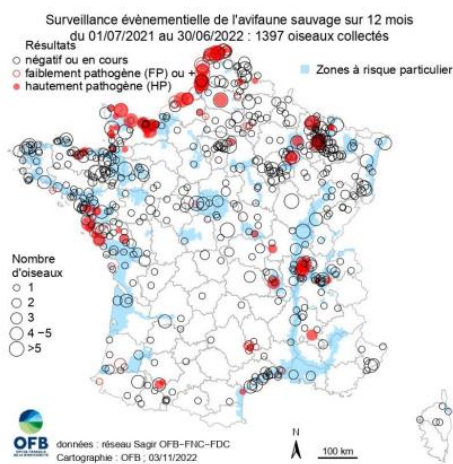
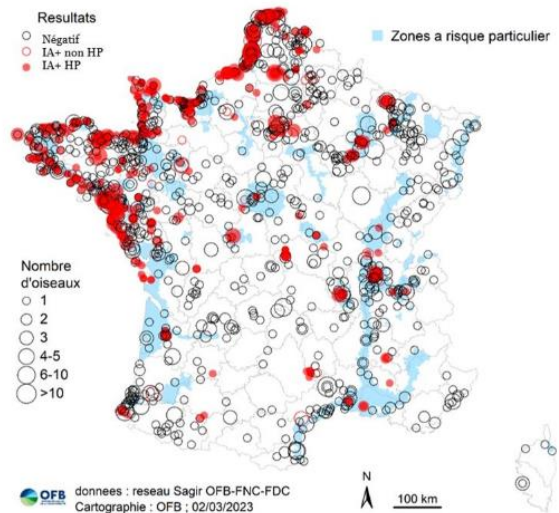


Figure 1 : distribution des analyses de recherche IAHP dans l'avifaune sauvage en France métropolitaine entre le 01/07/21 et le 30/06/22

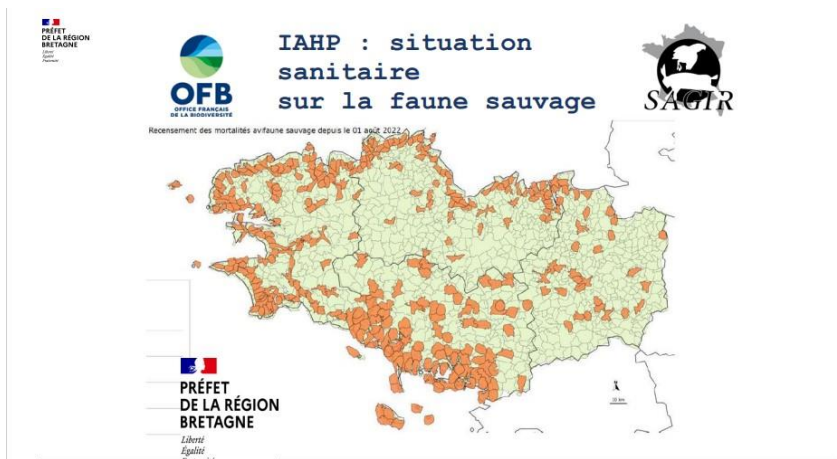


Du 1/07/21 au 30/06/2022

1/01/22 au 31/12/2022

Ces données démontrent l'importance de la contamination survenue dans l'avifaune sauvage en 2022 et notamment sur le deuxième semestre).

**Carte des lieux de découverte des oiseaux morts en Bretagne : lieux en orange** (source ; réunion du CROPSAV du 23 /06/2023)



Plus de **4000** oiseaux ont été collectés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 avril 2023, dont

- 1256 Fous de bassan
- 1186 goélands (dont 914 argentés)

### 3. la vaccination

Le ministère de l'Agriculture a réalisé une pré-commande de 80 millions de doses pour disposer d'un stock suffisant dès cet automne pour vacciner les élevages selon la stratégie vaccinale définie.

## Vaccination IAHP

Vaccination et surveillance des élevages

Disposer des doses de vaccins en volume, en temps et en heure	
<b>L'appel d'offres lancé pour 80 millions de doses</b>	Première livraison de 40 millions de doses dans la période du 15 septembre 2023 au 14 novembre 2023 Deuxième livraison à partir du 15 novembre 2023 Une troisième livraison à partir du 15 décembre 2023
Organiser le dispositif de surveillance post-vaccination	
<b>Suivi sanitaire précis</b>	Analyses régulières et une visite mensuelle par le vétérinaire sanitaire.
<b>Estimation du nombre de visites vétérinaires pour une année.</b>	23 500
<b>Estimation du nombre d'analyses par semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 500 analyses sérologiques</li> <li>• 9 500 analyses virologiques</li> </ul>
<b>Laboratoires habilités à réaliser des analyses IAHP</b>	Extension du réseau de laboratoires

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt 12 22/06/2023

La vaccination ne concernera que les palmipèdes et sera obligatoire sur l'étagé production selon le **calendrier et le programme de surveillance** précisé ci-dessus (source : CROPSAV du 23 /06/2023) .

Source ANSES : Au 1er juin, cinq ATU (autorisation temporaire d'utilisation) ont été délivrées, dont trois pour des vaccins utilisables **sur canard** :

VECTORMUNE HVT AIV (poulet) et VACCIN SRV H5 (canard mulard) de Ceva Santé Animale, VOLVAC BEST AI + ND (poulets, canards Pékin, mulard et de barbarie) de Boehringer Ingelheim Animal Health France.

POULVAC FLUFEND H5N3 (poules et canard Pékin) et AVIAN INFLUENZA VACCINE H5N1 (poule) de Zoetis France,

Deux vaccins ciblant des espèces autres que le canard sont encore en cours d'instruction.



la vaccination  
et le commerce



**Vaccination**

Traçabilité et commercialisation



Organiser le dispositif de traçabilité et de remontée d'information pour apporter des garanties à la Commission européenne, aux États membres et aux pays tiers

Développer un système d'information dédié (identification des élevages, traçabilité des actes de vaccination, surveillance post-vaccination...)

Poursuivre les négociations bilatérales pour faire accepter la vaccination par les pays tiers

Pour objectif de démarrer la vaccination le premier octobre prochain sans que cela ne perturbe les échanges commerciaux.

4. L'influenza aviaire hautement pathogène dans le monde.

**Brésil** : 31 déclarations sur de l'avifaune sauvage dans le sud, sur le littoral atlantique

Le **08/05/2023** : les 3 premiers cas sauvages ont été détectés et confirmés positifs H5N1 sur deux sternes de Cabot et un fou brun sur la côte Atlantique de Esperito Santo (cf carte).

Au 30/05/2023, un total de treize cas sauvages officiellement déclarés avait été détecté dans le sud-est du pays depuis le 08/05/2023, dans les États d'Esperito Santo (n=12) et un à Rio Grande do Sul.

Au 16/06/2023, un total de **31 déclarations** depuis la première détection dans le pays, tous sur la partie du sud du littoral atlantique ont été notifiés par le Brésil aux instances internationales.



Les espèces les plus touchées sont les sternes cabots, fous bruns et cygnes à cou noir. Les espèces (fous et sternes) sont coloniales (grandes densités d'individus). Les sternes sont susceptibles de migrer vers le nord à la fin de l'hiver austral (août, septembre). Elles peuvent être observées en zone Caraïbe, notamment en Guyane française et dans les Antilles. Les populations juvéniles de fous sont également susceptibles de se disperser et peuvent être observés également dans toute la zone Caraïbe. Les Antilles Françaises et la Guyane ne sont toujours pas touchés par l'IAHP.